

Effectifs étudiants : hausse des inscriptions de 2,3 % en 2016-2017, dont +1,9 % pour l'université

Paris - Publié le lundi 4 septembre 2017 à 17 h 56 - Actualité n° 100641

Le nombre d'inscriptions étudiantes dans l'enseignement supérieur en France s'élève à 2 609 700 en 2016-2017, soit une augmentation de 2,3 % par rapport à 2015-2016, c'est ce qu'indique une note Flash du [Sies \(Mesri\)](#) sur les effectifs dans l'enseignement supérieur en 2016-2017 publiée le 30/08/2017.

« La mise en œuvre progressive de la double inscription obligatoire des étudiants en [CPGE](#) dans un [EPCSCP](#) amplifie la hausse. Cet effet neutralisé, l'augmentation du nombre d'étudiants inscrits est de 1,8 % (+ 44 800 étudiants) en un an. Elle reste élevée, comparable à l'accroissement moyen les trois années précédentes (+ 50 000/an) », précise la note.

Dans le détail :

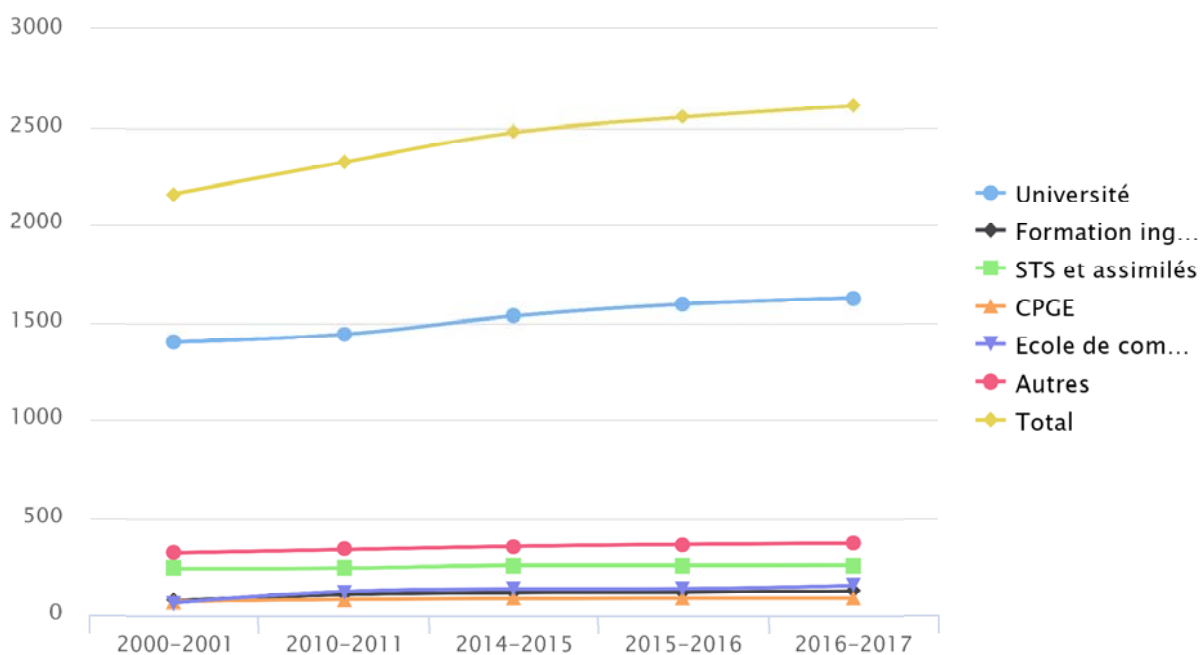
- À l'université, le nombre d'inscriptions augmente de 1,9 % par rapport à 2015-2016 et de 1,1 % hors doubles inscriptions de CPGE ;
- dans les formations d'ingénieurs, les inscriptions « restent dynamiques » avec + 7,1 % à l'université et + 4,2 % en dehors. « Depuis les années 2000, elles connaissent une progression importante (+ 3,3 % en moyenne annuelle entre 2000 et 2016 hors universités), nettement supérieure à la hausse moyenne des effectifs (+1,1 %) » ;
- dans les écoles de commerce, gestion et de comptabilité, le nombre d'étudiants a aussi fortement augmenté (+11,8 %), « ce qui prolonge une tendance de fond (+ 7,1 % en moyenne annuelle entre 2000 et 2016) », précise la note Flash.

Chiffres de l'enseignement supérieur

Le nombre d'étudiants en STS et en CPGE est stable :

- en STS et assimilés : 257 000 étudiants en 2016-2017 contre 256 000 en 2015-2016 (+0,4 %)
- en CPGE : le chiffre est stable à 86 000 étudiants (+0,6)

Courbe d'évolution des effectifs dans l'enseignement supérieur



Sources : MESRI-SIES

Evolution des effectifs dans l'enseignement supérieur depuis 2014

Etablissement	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Université	1 531	1 593	1 624
Autres	352	362	368
STS et assimilés	255	256	257
Ecole de commerce, gestion, compta	134	136	152
Formation ingé hors univ	115	118	123
CPGE	84	86	86
Total	2 471	2 551	2 610

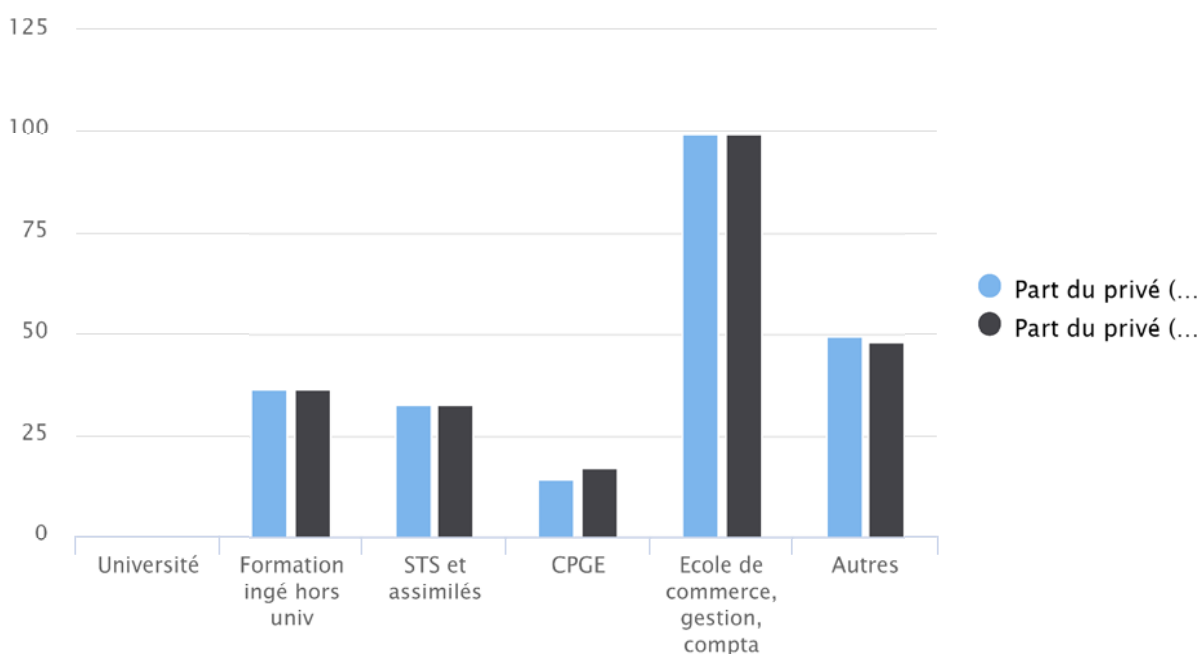
Sources : MESRI-SIES

Enseignement privé

L'enseignement privé rassemble par ailleurs 475 000 étudiants en 2016-2017, soit 18,2 % des effectifs du supérieur. « Ses effectifs augmentent cette année de 5,3 %. La croissance des inscriptions dans l'enseignement public est plus modérée : + 1,7 % (1,0 % hors doubles inscriptions) », précise la note flash.

La quasi-totalité des écoles de commerce, gestion ou comptabilité sont dans le secteur privé. Celui-ci scolarise également un tiers des étudiants en STS ou en école d'ingénieurs hors université. Les CPGE du secteur privé ne représentent que 14 % des inscrits.

Part du privé dans l'enseignement supérieur



Sources : MESRI-SIES

Répartition des effectifs dans les académies

Quatre académies en forte croissance

En 2016-2017 :

- 26 % des inscriptions se concentrent en Ile-de-France ;
- les principales académies de province sont celles de Lyon, Lille, Toulouse, Nantes et Rennes, qui accueillent, à elles cinq, 29,2 % des effectifs totaux ;
- les plus petites de métropole sont celles de Corse, Limoges et Besançon, qui regroupent 2,4 % des effectifs.

Hors doubles inscriptions en CPGE, les effectifs augmentent par rapport à 2015-2016 dans toutes les académies sauf à Aix-Marseille, en Martinique et Guadeloupe. Ils croissent de façon importante dans les académies de Guyane (+ 11,3 %), La Réunion (+ 3,5 %), Lyon (+3,1 %) et Strasbourg (+ 3,1 %).

Part de l'enseignement privé variable selon les académies

La part de l'enseignement privé est très variable d'une académie à l'autre, comprise entre 2 % (Corse) et 28 % (Nantes).

Plus d'un étudiant sur cinq est dans le secteur privé dans les académies de Bordeaux, Lille, Lyon, Paris et Versailles, contre moins de 10 % dans celles de Besançon, Clermont-Ferrand, Guyane, Limoges, Mayotte, Nancy-Metz, Orléans-Tours, La Réunion et Strasbourg.

Inscriptions à l'université plus faible en Ile-de-France

« Seuls 51 % des étudiants parisiens sont inscrits à l'université, contre 62 % pour la moyenne métropolitaine », indique la note Flash.

Le poids de l'université est également faible dans d'autres académies à effectifs importants : Nantes, Versailles, Lille et Lyon.

En revanche, il est élevé dans les académies de Corse, Guyane, Montpellier, Nancy-Metz, Orléans-Tours et Strasbourg.

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



- Ministre : Frédérique Vidal (depuis le 17/05/2017).

- Missions :

- proposer et, en liaison avec les autres ministres intéressés, mettre en œuvre la politique du gouvernement dans le domaine de la recherche et de la technologie.

- préparer les décisions du gouvernement relatives à l'attribution des ressources et des moyens alloués par l'État dans le cadre de la mission interministérielle « recherche et enseignement supérieur »

- participer à la promotion et à la diffusion des nouvelles technologies.

- Contact : service de presse, Tél : 01 55 55 84 24

Fiche n° 2286, créée le 11/07/14 à 04:20

© News Tank 2017 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »